

LES CLUBS

Afin de faciliter la compréhension de l'offre d'activités proposées à Saint Jo, en plus des heures de cours académiques, les élèves peuvent, sur leur temps libre, participer à des clubs.

Ces clubs sont proposés et animés par les professeurs ou les éducateurs, ou des associations, et ont pour objectifs de permettre aux élèves de développer des compétences humaines, de découvrir des disciplines. Ces clubs s'inscrivent dans l'individualisation du parcours du collégien et la préparation de son avenir.

Ces activités sont proposées à tous les niveaux de la 6ème à la 3ème, pour favoriser la mixité des âges et ainsi créer une dynamique collégiale où chaque élève trouvera sa place.



LOISIRS
CRÉATIFS

HOCKEY
SUR GAZON



HANDBALL



INFORMATIQUE



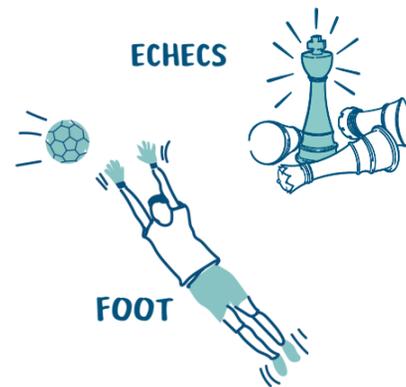
CHORALE



ORCHESTRE



GUITARE



ECHECS

FOOT



MANGA



COUTURE

Calligraphie
CALLIGRAPHIE

LES OPTIONS

ARTS



GYM



CICÉRON



LSF



DRONES

BIRDIES
SEA
SEE



JOURNALISME
REPORTAGE



Suivez-nous

f @SaintJoArras62
@saintjosepharras

www.saintjo.fr



SAINT JO
ARRAS

LE PETIT JOURNAL DE LA RENTRÉE

2025-2026



ÉDITO

Chers parents du collège Saint Joseph, chers élèves, J'ai le plaisir de vous adresser le petit journal de la rentrée qui annonce une future année scolaire 2025/2026 riche de beaux projets et de perspectives pour accompagner nos jeunes et leur famille dans une scolarité épanouie.

Je vous invite à prendre le temps de le lire attentivement car il vous donne les informations importantes de la rentrée et les dates à noter d'ores et déjà dans votre agenda.

Une année se termine. Une année qui a tenu bien des promesses pour nos jeunes et pour toute l'équipe pédagogique : nos élèves se sont illustrés dans de nombreux projets et concours qu'ils soient scolaires, artistiques ou sportifs. L'établissement a veillé aussi à associer les familles au tempo de cette vie par plusieurs événements partagés : les spectacles et restitutions des Cicéron, le concours de plaidoiries, la fête de la musique, le marché de printemps, la kermesse de l'école ; le loto associatif...

Il sera, après des vacances bien méritées pour tous, temps de penser à l'année scolaire prochaine : toute la communauté éducative souhaite la bienvenue aux nouveaux élèves qui intègrent notre établissement. Nous sommes aussi ravis de retrouver ceux qui poursuivent leur scolarité avec nous et sommes également heureux de vous annoncer les nouveautés de cette rentrée : la création du club hand-ball et du club hockey sur gazon, du club échecs, la création de l'option journalisme / reportage viennent encore enrichir une offre déjà variée ! Le plus difficile sera de choisir !

Je vous souhaite d'excellentes vacances : partez à la découverte de vous-même et des autres, pour que notre rentrée soit joyeuse et studieuse !

L'équipe de Saint Jo sera pleine d'énergie pour vous accueillir à l'aube d'une année scolaire 25/26 ponctuée par de nombreux projets enthousiasmants !

Bien sincèrement,

Betty Vanuxem,
directrice du collège Saint Jo

ORGANISATION DE LA RENTRÉE



6 ÈMES Lundi 1 septembre à 9h

Journée d'intégration : Les élèves passeront la journée avec leur professeur titulaire. Ils prendront uniquement de quoi écrire, un bloc-notes, un cartable.

- Le déjeuner sera offert à tous les élèves (externe ou demi-pensionnaire) afin de partager un moment convivial.
- **Sortie des élèves à 16h00**

Le mardi 2 septembre

5 ÈMES à 8h30

- Les élèves passeront la journée avec leur professeur titulaire.
- Les élèves prendront uniquement de quoi écrire, un bloc-notes, un cartable.
- **Sortie des élèves à 15h50**

4 ÈMES à 9h00

- Les élèves prendront uniquement de quoi écrire, un bloc-notes, un cartable.
- **Sortie des élèves à 16h00**

3 ÈMES à 9h30

- Les élèves prendront uniquement de quoi écrire, un bloc-notes, un cartable.
- **Sortie des élèves à 16h45**

Lundi 1 septembre à 15h

Une réunion d'information des nouveaux parents est prévue au collège autour de la directrice et de la référente pastorale

LES DATES IMPORTANTES

DE L'ANNÉE SCOLAIRE



Première rencontre parents - professeurs

POUR LES 3^E

Lundi 8 septembre 2025
de 18h00 à 19h00 au Collège

POUR LES 4^E

Mardi 9 septembre 2025
de 18h00 à 19h00 au Collège

POUR LES 5^E

Lundi 15 septembre 2025
de 18h00 à 19h00 au Collège

POUR LES 6^E

Mardi 16 septembre 2025
de 18h00 à 19h00 au Collège

INFOS PRATIQUES

Casier

Le numéro de casier de votre enfant lui sera remis le jour de la rentrée autour de son professeur titulaire.

Merci de prévoir un cadenas à clef (diamètre 35 ou 40) et non à code pour ce jour-là.

Fournitures scolaires

Les commandes de fournitures sont à faire sur le site : www.scoleo.fr ou en accès direct :



Vie du collège

Mardi 23 et mercredi 24 septembre 2025 : **Photos de classe**
Vendredi 3 octobre 2025 après-midi : **Cross du collège**
Jeudi 2 octobre 2025 à 18h : **Assemblée générale de l'APEL**
Mercredi 15 octobre 2025 : **Matinée découverte du collège** proposée aux élèves de CM1 et CM2 (écoles publiques ou privées)
Lundi 17 novembre 2025 à 18h : **Conseil d'établissement de l'Institution**
Du lundi 5 janvier au vendredi 9 janvier 2026 : **Stage de découverte professionnelle obligatoire pour les 3e** (vous pouvez ainsi commencer vos recherches)
Samedi 31 janvier 2026 : **Portes Ouvertes de 9h00 à 12h30**
Vendredi 6 mars 2026 après-midi : **Oraux de stage**
Vendredi 20 mars 2026 : **Portes Ouvertes de 17h30 à 19h30**
Mardi 24 mars 2026 à 18h : **Conseil d'Établissement du Collège**
Lundi 13 avril 2026 : **Rattrapage des cours de la journée pédagogique du 22/09/2025**
Mardi 14 avril 2026 : **Rattrapage des cours de la matinée découverte du 15 octobre 2025 de 8h00 à 12h00 (ce jour là auront lieu les cours du mercredi matin)**

Journées libérées

Lundi 22 septembre 2025 : **Journée pédagogique**
L'établissement sera fermé aux élèves
Mercredi 15 octobre 2025 : les élèves de 6e, 5e, 4e, 3e seront libérés (matinée découverte CM1 CM2)
Mercredi 13 mai 2026 : **Épreuve officielle du Brevet en 3e** (Soutenance de projet)
11 novembre, 6 avril, 1 mai, 8 mai, 25 mai : **Fériés**
Du jeudi 14 mai au dimanche 17 mai 2026 inclus : **Pont**
Il n'y a donc pas de cours pour les élèves de 6e, 5e, 4e, 3e ces jours-là



Livres

Les livres seront prêtés par le collège et distribués aux élèves le jour de la rentrée.



Calculatrice

Une calculatrice est offerte par le Conseil Général à tous les élèves de 6^e.

Horaires de l'établissement



L'entrée des élèves se fait place de la Madeleine entre 7h30 et 7h55 le matin ou avant 8h50 pour les cours commençant à 8h55.

Les élèves externes pourront rentrer au collège à partir de 13h30 (horaire d'ouverture des portes place de la Madeleine)

Fermeture : 18h00

Les entrées du collège

L'entrée rue de la Gouvernance est réservée à l'administration et aux rendez-vous avec les enseignants et l'équipe de direction.

Les entrées et sorties des élèves s'effectuent uniquement place de la Madeleine.

Étude du soir

Afin de permettre le travail des élèves dans le calme, les sorties possibles pour l'étude du soir ont lieu soit à 17h40 soit à 18h00.

Les élèves quittent le collège par la place de la Madeleine

Venir à vélo

Les élèves venant au collège en trottinette, en skateboard ou à vélo doivent déposer leur moyen de transport dans le garage prévu à cet effet en arrivant le matin et ce avant 9H00. Ils pourront le récupérer à la fin de la journée (à partir de 15h50). Entre temps, le garage ne sera pas accessible.



École directe

Les codes d'accès à Ecole directe (espace numérique de travail) seront distribués aux familles des élèves de sixième lors de la réunion autour de la directrice le 1 septembre 2025. Les codes restent valables d'une année scolaire sur l'autre.

Certificat médical

Un certificat médical doit accompagner les traitements que votre enfant doit prendre dans la journée. Selon une circulaire rectorale (B.O. du 16.03.95) chaque élève du collège devra fournir dès la rentrée un certificat médical n'autorisant pas la pratique des activités sportives.



Transports scolaires

Les cartes de transport scolaire de la région Hauts-de-France seront envoyées à votre domicile par la région.

Quant aux cartes « ARTIS », elles sont à retirer à l'agence commerciale place Foch à Arras à partir du 22 août 2025.

Parents séparés

Les parents séparés doivent se faire absolument connaître au secrétariat afin de doubler l'envoi des bulletins.

Les deux parents doivent signer tous les documents se rapportant aux décisions d'orientation en 3^{ème} et les documents de sorties scolaires, voyages, la poursuite de la scolarité ...

Dans le cas contraire, l'établissement décline toute responsabilité en cas de désaccord.

La facturation

- La facture annuelle des frais liés à la scolarité de votre enfant est émise début septembre et mise à disposition sur votre espace personnel EcoleDirecte. La première échéance est à régler à réception. Les suivantes sont précisées sur l'échéancier figurant sur cette facture, en fonction du choix de périodicité que vous avez retenu (annuel, trimestriel ou mensuel). Si vous n'avez pas opté pour le prélèvement automatique, vous avez la possibilité de régler par e-paiement depuis votre espace personnel EcoleDirecte.
- Le forfait annuel de la demi-pension prend en compte les dates de fermeture de l'établissement et des sorties scolaires.
- Les repas occasionnels et les repas du mercredi doivent être payés via EcoleDirecte ou par chèque auprès du secrétariat avant le passage au self.
- Un rappel vous sera adressé le cas échéant à chaque fin de trimestre pour les repas impayés : nous vous demandons de régulariser votre compte avant le démarrage du trimestre suivant. En tout état de cause, les soldes de la cantine seront reportés à la rentrée suivante sur le compte de chaque élève (solde débiteur ou créditeur).